



LE VISIOPÔLE : LE BOIS LAMELLÉ, VISIONNAIRE

LE VISIOPÔLE EN CHIFFRES

2,8 M€ HT pour le bâtiment
1581 m² SHON
14,85 mètres de portée
Livraison du chantier en 10 mois

CARTE D'IDENTITE

Lieu : Lagord (17), près de La Rochelle
Maître d'ouvrage : Société Visiopôle
Architecte : Vincent Chervier / ABP Architectes
Année de réalisation : 2012
Délai de montage charpente : 2 semaines

BOIS LAMELLÉ : DES ATOUTS INDÉNIABLES

Eco-conception : bâtiment à faible impact environnemental

Confort de travail : maximise les apports de lumière naturelle

Matériau résistant : idéal dans ce contexte d'activités

Evolutivité : le bois lamellé permet d'agrandir ou de cloisonner le bâtiment facilement

Matériau certifié : approvisionnement de forêts européennes durablement gérées.



Au cœur d'une zone artisanale, le Visiopôle, à Lagord (17), se remarque au premier coup d'œil. Dans cette nouvelle clinique d'ophtalmologie, 400 patients sont reçus en moyenne, par jour. Facilement identifiable avec son esthétique futuriste, le bâtiment doit beaucoup à sa charpente en bois lamellé.

Ergonomie

L'objectif de ce projet médical et architectural était d'offrir des conditions de travail adaptées aux compétences des ophtalmologistes et des orthoptistes et cela, dans une configuration conçue pour recevoir le matériel de haute technologie d'un bloc opératoire.

« Le rez-de-chaussée du bâtiment s'ouvre sur un vaste hall d'accueil et lumineux, expose Bernard Dupla, maître d'ouvrage et directeur du Centre Visiopôle. Autour de celui-ci, s'articulent les dix salles d'attente baignées de lumière naturelle avec ses larges baies vitrées qui s'ouvrent sur l'ambiance sereine d'un patio intérieur. »

Modularité

« Le principe d'une charpente en bois lamellé s'est rapidement imposé, commente Vincent Chervier, architecte du projet. Ce matériau permet de créer, avec un minimum de murs porteurs, une fluidité de circulation et un environnement lumineux sur des surfaces étendues. » En outre, la modularité est l'un de ses grands avantages : cette charpente facilite les re-cloisonnements des salles pour s'adapter aux évolutions des activités de l'entreprise.

Economique

L'absence d'installation technique en toiture a autorisé sur ce bâtiment éco conçu une isolation et un bac étanche. Ce type de structure en bois lamellé a le vent en poupe dans le cadre de l'immobilier tertiaire ou d'entreprise : apprécié pour sa grande stabilité au feu, le lamellé collé fait partie de la filière sèche. « La charpente, construite en atelier, ne nécessite pas d'utilisation d'eau, ni de temps de séchage, conclut Bernard Dupla. Deux bons mois sont ainsi économisés sur le chantier... Et sur la facture ! »



Contact : Le bois lamellé - 01 43 45 53 43 - www.glulam.org

Publi-reportage

